

PG 38 : Prévenir la chute et ses conséquences corporelles et psychologiques

Lundi 01 avril au mercredi 03 avril 2019



Coordinatrice

Frédérique GAYET,
Psychomotricienne



Public

Professionnel ou étudiant du secteur sanitaire social ou éducatif.

Les conséquences corporelles, psychologiques et psychomotrices d'une chute chez un sujet âgé dépassent trop souvent le niveau médical, parfois même jusqu'au vécu de traumatisme.

Le psychomotricien peut avoir à la fois une action de prévention du risque de chute chez la personne âgée comme intervenir tout au long du dispositif de réadaptation à la marche.

Contenu de la formation

Apport théorico-clinique :

- Physiologie de l'équilibre, biomécanique et physiologie de la marche
- Analyse de la marche et outil d'évaluation ;
- La chute
- 1. Vieillesse et profils psychomoteurs des patients chuteurs ;
- 2. Conséquences psychomotrices des chutes sur les patients chuteurs ;
- 3. Evaluation en psychomotricité du risque de chute ;
- Présentation des spécificités de prise en soin en psychomotricité des troubles de l'équilibre et du travail de prévention de la chute en fonction des pathologies gériatriques ;
- Présentation de l'approche psychomotrice auprès des équipes soignantes dans leur pratique professionnelle dans la prévention de la chute ;
- Prise en considération des recommandations HAS et ANESM dans la prévention du risque de chute chez la personne âgée ;
- Comment le psychomotricien contribue à impliquer les équipes soignantes à une démarche globale et institutionnelle de continuité de soin dans le cadre de la rééducation à la marche et de la prévention des chutes.

Apports pratiques

- La lutte contre les syndromes de désadaptation posturale et d'immobilisation, la désadaptation psychomotrice et la répropulsion ;
- L'aménagement de l'espace pour prévenir le risque de chutes ;
- Les techniques de relever du sol ;
- Apprentissage de l'usage approprié des matériels d'assistance (cannes, déambulateurs etc.). Comment le psychomotricien peut accompagner le patient à accepter ces aides techniques ;
- Précautions des orthèses dans les mobilisations (prothèses des genoux, hanches etc.) ;
- La prise de conscience du corps dans l'espace, de son équilibre et axe corporel (exemple du Tai-chichuan) ;
- Le renforcement de l'équilibre et du contrôle moteur par les parcours psychomoteurs et l'approche sensori-motrice (stimulation plantaire, réflexes d'équilibration etc.) ;
- La réappropriation du corps pour enrayer les syndromes post-chutes ;

Moyens pédagogiques - Temps dédiés de DPC

- Une étape cognitive et théorique avec acquisition et perfectionnement des connaissances théorico-cliniques actualisées soit lors d'exposés théoriques soutenus par power point soit par pédagogie active ;
- Une étape d'analyse des pratiques professionnelles avec critique constructive des pratiques sur support vidéo, analyse des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charges éducatives, rééducatives et thérapeutiques.

Ce temps de formations est basé sur l'étude de cas cliniques apportés par les participants et par des simulations pratiques de prises en charge ;

Compétences développées au cours de la formation

- Connaissance de la clinique de la chute du sujet âgé ;
- Application des modalités d'intervention psychomotrice et à médiation corporelle pour prévenir et remédier aux conséquences de la chute ;



Lieu de la formation

19 - 25 Rue Gallieni
92100 Boulogne - Billancourt



Tarifs

Prise en charge employeur : 780€
Prise en charge individuelle : 555€



Contact

01.58.17.18.58
uefp@isrp.fr



N° d'ordre de formation continue : 11 750 146 575
N° de Siret : 784 710 352 000 88